

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

Avis à manifestation d'intérêt

Sélection de consultants individuels

Spécialistes de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest

Référence : **ARAA/PATAE/2018/PI/04**
Date de publication : **28 Août 2018**
Date limite de Dépôt : **11 Septembre 2018**
Nombre d'année d'expérience : **10 Années d'expériences**

I- Contexte

La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) met en œuvre sa Politique Agricole régionale à travers un Plan Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) et des Plans Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN). Celle-ci s'inscrit dans une perspective de souveraineté alimentaire de la région, en cherchant à assurer l'essentiel de la couverture des besoins alimentaires d'une population appelée à doubler au cours des 25 prochaines années (290 millions d'habitants en 2008, plus de 500 millions en 2030). La CEDEAO se dote de moyens, et de partenariats techniques et financiers pour la mener à bien par l'intermédiaire de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'Agence Française de Développement (AFD), la CEDEAO se propose notamment d'appuyer des acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour la réalisation de projets innovants en faveur de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest.

L'appui à la transition agroécologique implique d'accompagner les producteurs afin qu'ils fassent évoluer leurs systèmes de production en mobilisant au mieux les processus écologiques qu'offre la nature (recyclage des biomasses, fixation de l'azote par des légumineuses, mobilisation des auxiliaires des cultures, etc.), en réduisant l'usage des intrants de synthèse tout en cherchant à les utiliser de manière plus efficiente. L'agroécologie consiste en une intensification écologique et durable de la production agricole et de l'élevage, en mettant l'accent sur les priorités d'accroissement de la productivité de la terre et du travail et l'augmentation des revenus des agricultures familiales. Il s'agit plus particulièrement de contribuer à lutter contre la pauvreté des populations vulnérables, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et renforcer la résilience des exploitations familiales face aux effets du changement climatique (renforcement des aléas, etc.) et à leurs conséquences. Les actions concrètes devraient permettre l'émergence, l'adoption et la diffusion des pratiques agricoles écologiquement intensives et durables dans les exploitations familiales et des pratiques de gestion des terroirs villageois, ainsi que des modes de gestion et d'organisation favorisant cette adoption. Dans le cadre de l'appui à l'analyse et l'évaluation des dossiers techniques de projets sur la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest et les suivis éventuels d'initiatives innovantes

de terrain dans les Etats membres de la CEDEAO, l'ARAA prévoit d'enrichir sa base de données des experts thématiques.

II- Missions des Consultants

- Participer à l'évaluation de dossiers techniques de projets ;
- Être disponible à contribuer à l'enrichissement des réflexions thématiques sur la transition agroécologique et l'intensification agroécologique en Afrique de l'Ouest ;
- Être disponible à contribuer à la capitalisation ou au suivi d'actions innovantes sur la transition agroécologique dans les Etats membres de la CEDEAO.

III- Qualifications et compétences requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimal, Bac+ 5 dans les sciences du développement rural ou de l'environnement (agriculture, élevage, hydraulique, agro économie, agroécologie, gestion des ressources naturelles, environnement, gestion des projets, ou autres domaines connexes) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'évaluation de projet ;
- Avoir une bonne connaissance de la transition agroécologique et des principaux acteurs, notamment les ONG, les Organisations paysannes, les institutions de recherche et les centres de formation est indispensable ;
- Avoir une forte expérience sur les activités d'appui et de suivi d'opérateurs de projets de terrain ;
- Une bonne connaissance du contexte ouest-africain de l'agriculture familiale et durable et de la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) est souhaitée.

IV- Conditions de candidature

- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Une solide expérience de travail en Afrique de l'Ouest est nécessaire ;
- Une expérience de travail en équipe est fortement attendue ;
- Les consultants retenus seront enregistrés dans la base de données de l'ARAA et bénéficieront de contrats périodiques de court-terme pour les tâches qui leur seront demandées.

V- Dossier de candidature

Les personnes intéressées doivent fournir un curriculum vitae (CV) récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires.

VI- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **11 SEPT 2018** À 17 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Candidature Consultants court-terme spécialistes de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest »)

Procurement@araa.org :

En objet : « Candidature Consultants court-terme spécialistes de la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest »

VII- Méthode de sélection

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

